

# Ecole Les Badious de Plerguer

## 1. Coordonnées

### → Ecole Primaire Publique Les Badious, 35 540 PLERGUER

#### ➤ Contacts :

- Fixe : 02 99 58 98 83
- Mail : [ecole.0350407c@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350407c@ac-rennes.fr)
- Blog : <http://lesbadious.toutemonecole.fr/>

#### ➤ Site Principal : 8 rue du Général de Gaulle ; téléphone : 02 99 58 98 83

#### ➤ Site Annexe : Parking de la Salle Chateaubriand ; téléphone : 09 67 44 13 58

#### ➤ Site Bibliothèque : Parking derrière l'église ; téléphone : 02 99 73 39 79

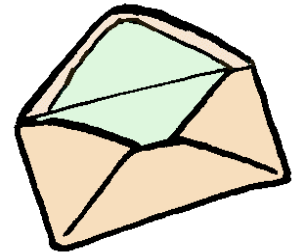
### → Mairie de Plerguer

#### ➤ Contacts : 02 99 58 91 27 ; [mairie.plerguer@wanadoo.fr](mailto:mairie.plerguer@wanadoo.fr)

### → Circonscription du Pays Malouin

#### ➤ Contacts :

- Mme Lefort-Oger
- 1 rue Le Gentil, 35 400 ST MALO
- Contacts : 02 99 81 98 03 ; [ce.ien35.stmalopays@ac-rennes.fr](mailto:ce.ien35.stmalopays@ac-rennes.fr)



## 2. Modalités d'accueil des enfants (temps scolaire)

### → Accueil à plein temps (scolaire) pour tous.

### → Les jours et horaires de l'école correspondent aux horaires ordinaires :

#### ➤ Les sites et jours d'accueil restent inchangés.

#### ➤ Horaires :

- 08h30 (ouverture du portail 08h20) - 11H45
- 13h45 (ouverture du portail 13h35) - 16h30



### → Lors des entrées et sorties de l'école :

#### ➤ **Pour TOUS :**

- Nous vous demandons de veiller au respect des gestes barrières et à la distanciation. Vos enfants doivent rester près de vous aux abords de l'école. Les enfants qui viennent seuls devront également respecter ces règles.
- **Les parents ne peuvent pas pénétrer dans l'école** (pour cause COVID et VIGIPIRATE), sauf rendez-vous avec un enseignant, en portant un masque et en se désinfectant les mains à la solution hydroalcoolique. Les enfants sont déposés et récupérés au(x) portail(s).

#### ➤ **Pour le site principal :**

- Les enfants de CE1 se regrouperont sous le tilleul (ou sous le grand hall en cas de pluie). Les enfants de maternelle seront confiés à un adulte de l'école, au portail. Ils seront récupérés de la même manière.



➤ **Pour le site bibliothèque :**

- Aucun accès au parking de la bibliothèque : zone d'attente / récré pour le site bibliothèque.
- Les enfants attendront et accéderont à cette zone d'attente par les petits marches (côté site principal).

➤ **Pour le site annexe :**

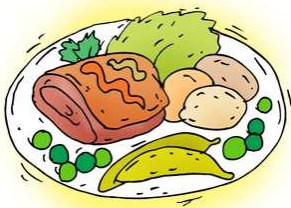
- Stationnement possible sur la partie du parking proche de la Salle Chateaubriand, le long des murs.
- Une zone d'attente est aménagée sur le parking. La zone entre l'école et le trait jaune (le long de la cour) ne fait pas partie de la zone d'attente.

### **3. Modalités d'accueil des enfants (temps péri-scolaire)**

➔ **Garderie :**

- **Sur inscription sur le site internet de la mairie**
- Dans la **nouvelle garderie**, à l'arrière du site principal :
- **7h15 à 8h20 puis 16h30 à 18h45**
- Le brassage des groupes sera limité dans la limite du possible.

➔ **Cantine / repas :**



➤ **Sur inscription sur le site internet de la mairie**

➤ **Deux services sont mis en œuvre :**

- **11h45-12h50 : élèves du site principal, à la cantine**
- **11h45-12h50 : élèves des sites annexe et bibliothèque, à la salle Chateaubriand.**

- Les enfants respecteront, dans la mesure des capacités d'accueil et des contraintes matérielles, la distanciation à table. Ils seront installés par classe pour limiter les brassages.

### **4. Sécurité sanitaire**

➔ **Principes :**

- Respect des **gestes barrières** tout au long de la journée :



- Formation des élèves, des personnels et affichages dans chaque lieu de l'établissement.
- Distanciation dès que possible, non brassage autant que possible
- **Surveillance de la santé des enfants :**
  - Les parents surveillent la température de leur enfant avant de le confier à l'école ou à la garderie. Si sa température atteint 38°C, l'enfant reste à la maison. L'école, la municipalité sont prévenus.
  - En cas de suspicion de Covid-19:
    - ◆ Si un enfant est malade à la maison, il ne vient pas à l'école. Les parents contactent leur médecin et avertissent l'école et la municipalité.



- ◆ Si un enfant est malade à l'école et présente des symptômes évoquant la covid-19, il est isolé du groupe et les parents doivent venir le récupérer dans les plus brefs délais.
- ◆ Si les symptômes ne sont pas banaux ou persistent, le retour à l'école ne se fait que si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit (attestation sur l'honneur). À défaut, le retour se fera après 7 jours (si disparition des symptômes).
- ◆ **Les parents s'engagent à informer l'école de tout cas positif et apparition de variant chez l'un des membres de la famille.**

- **En cas de covid-19 avéré :**

- ◆ L'élève ne doit pas retourner à l'école avant le délai défini par son médecin (au plus tôt, 7 jours après le test ou le début des symptômes).
- ◆ L'inspection, la médecine scolaire, l'assurance maladie sont prévenues.
- ◆ Tous les personnels et toutes les familles sont informées de la situation. Les cas contacts doivent rester chez eux par précaution en attendant la liste définitive de l'assurance maladie.
- ◆ Une fois la liste des cas contacts établie, les personnes non retenues sont autorisées à retourner dans l'école. Les élèves ne doivent pas obligatoirement faire un test mais ils doivent être isolés 7 jours.
- ◆ La continuité pédagogique est assurée.

- **Partage de matériel :**

- Le matériel de classe peut être partagé au sein de la classe avec une période de quarantaine de 24 heures entre chaque journée d'utilisation.
- Le matériel de récréation peut être partagé au sein d'une même classe avec une période d'inutilisation de 12 heures.

- **Ménage :**

- Les locaux sont aérés au moins toutes les 2 heures.
- Ménage approfondi des classes et des parties communes.

## → **Modalités pratiques du respect des gestes barrières à l'école des Badiou :**

- **Eternuer, tousser dans son coude**

- Question des masques :

- ◆ Tous les adultes de l'école porteront un masque.
- ◆ L'Education Nationale indique que le port du masque est proscrit pour les enfants de maternelle.
- ◆ **Le port du masque de catégorie 1 est obligatoire en intérieur et en extérieur, pour les enfants du CP au CM2, hors pratiques sportives et restauration.** Lorsque le port du masque est impossible, la distanciation physique est accrue et le non-brassage ramené au groupe-classe. Les masques sont fournis par les parents (3 masques + 2 sachets style congélation avec le nom de l'enfant est fourni.) L'école peut fournir des masques en cas d'oubli ou de difficultés financières.

- **Utiliser des mouchoirs jetables**

- C'est déjà le cas en classe.
- Merci de fournir à vos enfants des paquets de mouchoirs jetables.

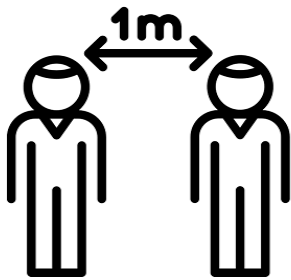
- **Se laver les mains très régulièrement**

- Les mains seront lavées avec de l'eau et du savon et séchées avec du papier jetable. En cas de besoin, une solution hydro-alcoolique pourra être



utilisée (solution fournie pas l'école).

- Sur le temps scolaire, les enfants se laveront les mains plusieurs fois par jour : à l'arrivée à l'école, avant et après les récréations, après être allé aux toilettes, avant de sortir manger, au retour de la pause méridienne, avant de sortir de l'école.
- A chaque fois qu'un enfant éternuera, se mouchera, il se lavera les mains.



➤ **Respecter la distanciation physique (au moins 1 mètre entre chaque individu) et limiter les attroupements.**

- La distanciation physique n'a pas cours dans les espaces extérieurs sauf quand le masque n'est pas porté.
- Elle aura seulement cours dans les espaces clos si les contraintes matérielles le permettent.
- A la cantine, la distanciation physique s'impose.

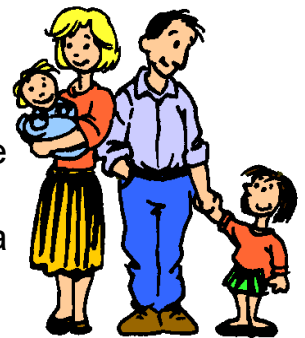
➤ **Non brassage :**

- Pas de brassage entre sites.
- Lorsque les enfants ne porteront pas de masque, pas de brassage entre les classes.

## 5. Rôle des parents

### → Communiquer

- Se tenir informés des actualités de l'école (mail ou blog).
- Nous tenir informés si un des membres de la famille présente des signes évoquant la covid-19.
- Informer vos propres enfants sur les gestes barrières et la distanciation physique.



### → Veiller

- Prendre la température de vos enfants chaque matin avant de les emmener à l'école et les garder s'ils sont malades (et/ou si température dépassant 38°C).
- Veiller à la sécurité sanitaire de tous :
  - en veillant à respecter la distanciation physique et les gestes barrières à l'intérieur et aux abords de l'école,
  - en portant un masque aux abords de l'école.

### → Fournir

- Fournir des affaires à chacun de vos enfants :
  - une gourde pour la classe (avec le prénom)
  - deux paquets de mouchoirs jetables
  - **3 masques par jour pour les enfants d'élémentaire (masques de catégorie 1).**
  - **2 sachets style congélation avec le prénom de votre enfant.**
    - ◆ 1 pour les masques propres
    - ◆ 1 pour y placer le masque sale lorsqu'il ne sert pas.
- Il n'est pas nécessaire de fournir du gel hydroalcoolique à vos enfants. Nous en avons.



**NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE COLLABORATION !**  
L'équipe pédagogique de l'école des Badius

